Salutations du Dr. Martine Letterie, Président de l'Amicale Internationale

Merci beaucoup, cher Oliver, et bienvenue chaleureusement de ma part à tous les présents ! Oui, les discussions sur la question importante de savoir comment nous pouvons élargir de manière appropriée l'ensemble historique du mémorial international n'ont pas été faciles. Je voudrais d'abord vous expliquer ce que signifie le mémorial international, notamment pour l'Amicale Internationale, et ensuite je voudrais évoquer l'agrandissement.

L'érection du mémorial international en 1965 a été précédée d'années de négociations. L'association internationale des anciens détenus du camp de concentration de Neuengamme et ses associations nationales alors existantes de Belgique, du Danemark, d'Allemagne, de France, de Yougoslavie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de Pologne ont lutté avec le Sénat et l'autorité de construction de la ville de Hambourg pour trouver une solution digne. En mai 1965, un lieu de mémoire digne de ce nom fut enfin créé sur le terrain de l'ancien camp de concentration, où des commémorations internationales se déroulent régulièrement depuis lors. Le mémorial a donc toujours une grande importance pour la commémoration des victimes du camp de concentration de Neuengamme et symbolise également la lutte des associations concernées dans le cadre de la culture du souvenir pour se souvenir des crimes nazis.

En 1999, un accord a été conclu entre l'Amicale Internationale et la ville de Hambourg concernant l'érection de monuments sur le terrain du mémorial du camp de concentration de Neuengamme : selon cet accord, aucun panneau commémoratif individuel à symbolisme national ne devait être érigé sur le mémorial international. Je cite l'accord : « Étant donné que le Mémorial du camp de concentration est dédié à la mémoire de toutes les victimes du camp de concentration de Neuengamme, quelles que soient leurs origines nationales, sociales, idéologiques et religieuses, l'érection de monuments portant un symbolisme clairement idéologique, national ou religieux doit être évitée. »

Néanmoins, au cours de nos discussions, nous avons identifié la nécessité d'élargir la commémoration du pays, car le mémorial s'adresse également aux bénéficiaires d'aujourd'hui et à leurs souvenirs - et nous voulons rendre justice à cela.

Deux éléments étaient donc importants pour nous : l'ajout du mémorial international devait permettre une commémoration élargie au Mémorial du camp de concentration de Neuengamme et illustrer la diversité hétérogène des prisonniers, car c'était une caractéristique du camp de concentration de Neuengamme en particulier. L'extension devra également préserver le caractère commémoratif et s'intégrer dans l'atmosphère du complexe existant. Une solution purement conceptuelle et artistique, un commentaire ou un « contre-monument » ne serviraient pas à cet objectif.

Nous avons, comme nous l'a dit Oliver von Wrochem, longuement discuté du nombre de pays à nommer, car nous ne voulions oublier personne. De nombreux autres détails étaient également importants, comme la décision d'utiliser les inscriptions dans les écritures nationales respectives. Les inscriptions sur le nouveau mémorial du pays, comme sur le mémorial historique, sont placées dans une taille uniforme, quel que soit le nombre de prisonniers des pays respectifs. Car lorsque nous nous plongeons dans l'histoire de ce camp de concentration, nous reconnaissons toujours des destins individuels dans lesquels chaque personne compte.
Nous avons été séduits par la proposition du cabinet d'architecture paysagère hambourgeois MERA de développer une grande plaque commémorative circulaire sur laquelle les noms des pays sont gravés sous forme de spirale. Dans la disposition en spirale, les pays semblent reliés les uns aux autres et en même temps non hiérarchisés, car la plaque commémorative peut être vue de tous les côtés. Cette forme offre également la possibilité de placer des compositions et des fleurs à différents endroits. Les groupes persécutés qui ont été persécutés dans de nombreux pays et d'autres groupes auparavant non représentés dans certains pays continueront d'avoir la possibilité d'être représentés dans le bosquet commémoratif avec leur propre monument.
Lors de ses recherches sur les lieux de naissance des prisonniers, le Mémorial du camp de concentration de Neuengamme a également étudié où la vie des prisonniers a commencé et quel chemin ils ont suivi. Des recherches plus approfondies sont notamment menées sur les circonstances qui ont amené les personnes, qui ont toutes entrepris leur vie avec leurs souhaits et leurs espoirs, dans ce lieu terrible, le camp de concentration de Neuengamme.
Je tiens également à souligner qu'un outil numérique a été développé qui permet de déchiffrer l'inscription sur le nouveau mémorial. De plus amples informations sur les origines des prisonniers y seront disponibles prochainement. Un grand merci à l'agence au nom évocateur « Neue Rituale ».
Aujourd'hui, Vincent de Kom parlera encore d'Anton de Kom, né dans la colonie néerlandaise du Suriname et dont l'histoire de vie a été façonnée à la fois par le national-socialisme et le colonialisme.
Des milliers de femmes et d'hommes ont été déportés d'Ukraine vers l'Allemagne pour y être soumis au travail forcé et dans des camps de concentration ; Dans le camp de concentration de Neuengamme, ces personnes formaient l'un des plus grands groupes de prisonniers. Je voudrais maintenant aborder le discours du Consul général d'Ukraine à Hambourg, Dr. Iryna Tybinka.
Avant cela, nous entendons la ballade « Au revoir mon amour », une chanson d'adieu.
Merci pour votre attention !